

Les grandes figures combières d'autrefois – 10 – Benjamin Le Coultre (1847-1911)

Il y a un siècle disparaissait Benjamin Le Coultre. Il convient de rendre hommage aujourd'hui à cet ami du progrès dont les activités furent aussi nombreuses que variées.

Auguste-Benjamin Le Coultre¹ est le troisième des fils de Charles-Antoine Le Coultre, fondateur de l'entreprise d'horlogerie devenue aujourd'hui Jaeger-Le Coultre. Né en 1847, il est décédé en 1911.

Benjamin Le Coultre exerce une présence relativement discrète dans l'ouvrage de François-Jéquier consacré à l'entreprise². On ne trouve même aucune photo de lui dans cette publication de plus de 700 pages. En conséquence, pour retracer l'histoire de cet homme pourtant exceptionnel, il nous faudra recourir à d'autres sources.

L'article nécrologique paru dans la FAVJ du 23 février 1911 nous renseigne :

+ Benjamin Le Coultre

La manufacture d'horlogerie la plus importante de notre contrée et d'universelle réputation vient de perdre un de ses chefs dans la personne de « Monsieur Benjamin », comme on l'appelait familièrement dans la contrée.

Né le 27 décembre 1847, ce n'est qu'en 1874, soit à l'âge de vingt-sept ans, qu'il entra de façon active dans la maison de son père M. Antoine Le Coultre en faisant les voyages, où il ne tarda pas à se faire remarquer par ses aptitudes commerciales qui créèrent à la Fabrique sa clientèle choisie. La mécanique était loin de lui être indifférente ; doué d'un naturel inventif et entreprenant, il inventa de nombreuses machines dont beaucoup sont encore actuellement en activité, qui permirent de fabriquer mécaniquement de façon à éclipser toute concurrence dans les genres de mouvements simples, compliqués ou même extra-compliqués. Pour terminer le résumé de sa carrière d'horloger nous y ajouterons l'éloge le plus simple mais aussi de combien le plus noble : Il était aimé des ouvriers.

B. L. C. s'intéressa dans ses moments de loisir à toutes les questions d'intérêt général de la Vallée de Joux. En 1887 déjà, il collabora de façon très intense à l'étude de la régularisation des eaux de nos lacs et de l'utilisation industrielle comme force motrice de la chute qu'on obtiendrait par ce fait. En décembre de la même année, il adressa sur cette question un mémoire très complet avec plans détaillés au Grand Conseil vaudois en lui demandant la concession des Eaux de Joux. La réponse fut négative : plusieurs s'en réjouirent alors ; peut-être sont-ils maintenant d'un autre avis !!

¹ Elie-Jaques, père de sept enfants, né en 1842, décédé en 1917, sera le vrai reprenneur de l'entreprise, secondé par son frère Paul (1845-1912) et par Auguste-Benjamin.

² François Jéquier, De la forge à la manufacture horlogère, BHV no 73, Lausanne, 1983

La même année, la compagnie du chemin de fer Pont-Vallorbe l'appelait à la Direction des glaciers du Pont.

Ses nombreuses relations dans le monde horloger, la clientèle étendue de la maison ainsi que ses connaissances pratiques contribuèrent à sa nomination comme membre du Jury et expert dans la classe d'horlogerie de l'exposition universelle de Paris en 1900, ce qui fut un honneur pour la fabrique et la contrée.

Grand partisan de l'introduction de l'industrie hôtelière et de son développement chez nous, il s'intéressa dès le début à la construction du Grand Hôtel du Pont dont il fut nommé président.

Jusqu'à sa mort, il fit partie du Conseil d'Administration des Usines métallurgiques de Vallorbe. A ce même titre, il s'occupait encore de sauver notre vaillant Caprice d'une fin prématurée et funeste à la note pittoresque qu'il donne chaque année de soleil à notre lac.

Ami des sports, il fut l'un des premiers qui, en 1877³, mirent en honneur les patins d'acier dont un souvenir est peint sur la roche située en face du village de l'Abbaye et qui a pris dès lors nom « Le patin ». En 1896, il fut également l'introducteur des skis ; à cette époque, combien lointaine il est vrai, le ski était l'objet de la méfiance et du mépris, tandis qu'aujourd'hui tout homme jeune et énergique en possède.

La vie de B. L. C. a donc été active ; elle n'avait d'autre but que le développement industriel toujours plus intense de la Vallée, son pays natal, qu'il aimait plus que tous ceux que ses nombreux voyages lui donnèrent occasion de visiter. Mieux que personne il savait exercer l'hospitalité, qualité essentielle des montagnards.

Benjamin Le Coultre n'est plus. Une maladie inexorable l'a, quoique jeune encore, terrassé et la mort est venue l'enlever à sa famille et à ses amis. Aujourd'hui son cortège funèbre, dont on n'a jamais vu d'aussi nombreux, a traversé majestueusement le Sentier précédé de tous les ouvriers et de nombreuses couronnes pour gagner le Champ du Repos. Là, M. Berguer, pasteur à St-Légier et neveu du défunt, a prononcé une oraison funèbre remarquable par son éloquence et écoutée dans un profond recueillement. Cet orateur a dit combien M. B. L. C. était bon, franc, serviable, cherchant à faire plaisir à son prochain, en un mot populaire. Aujourd'hui s'est placé le point final d'une honorable vie.

A Benjamin Le Coultre nous adressons un dernier adieu dans la certitude que son souvenir restera gravé au cœur de ceux qui ont eu le doux privilège de le connaître dans l'intimité. A sa famille nous adressons ici notre respectueuse sympathie.

Sentier, 20 février 1911.

X.

³ Selon la date proposée par « Le Patin », en 1876-1876

Benjamin Le Coultre se signale donc ici par des activités tous azimuts en plus de la principale qui restait naturellement la gestion de l'entreprise avec ses deux frères Elie et Paul.

Elie en particulier, ne voyait pas forcément d'un œil favorable cette dispersion qui ne pouvait que se faire au détriment de l'entreprise. Et d'autre part les relations entre les trois frères ne furent pas toujours au beau fixe. Tout en tirant volontiers la couverture de son côté, Elie écrit :

En 1895, nouvelle alerte. Mes braves frères Paul et Benjamin avaient cautionné Bohy de triste mémoire. Comme j'avais une grosse famille à élever, je ne fus pas si bête de me lancer dans cette trappe ; au reste je savais, et mes frères aussi, que ce type était un pas grand-chose.

Mes frères sortirent sans me consulter près de 80 000.- qu'ils prélevaient chez les banquiers de la maison. Je savais bien qu'ils fournissaient des fonds à leur beau-frère, mais comme mes frères avaient de l'argent à eux, je supposais qu'ils puisaient là.

Ces 80 000.- formaient notre fond de roulement. Nous nous trouvions d'un coup serrés, les crédits des Fernier et de la Banque Cantonale étaient pleins. En sorte qu'un emprunt devenait nécessaire aux yeux de mes 2 frères.

Benjamin s'adressa au Crédit foncier pour demander 70 000.- Le receveur donna la réponse de Lausanne, que la somme demandée était trop importante pour notre maison. C'était donc une réponse négative. Que faire ? J'avais fait opposition à cet emprunt. Je disais à mes frères qu'il fallait rentrer les trois à l'établissage pour diminuer les frais généraux et suivre de près la fabrication. Nénì. Mon cadet préférait se promener et l'autre tourner sa roue de tour à pied sans autre souci.

Si j'avais été méchant, j'aurais pu les citer en justice, puisqu'ils avaient disposé de l'argent de la maison en dehors de nos statuts, et cela sans me consulter. Cela aurait fait tort au crédit de la maison ; encore une fois j'ai été d'une bonté extrême. Bien entendu que j'ai retiré une partie de la part qui me revenait des sommes sorties pour Bohy⁴.

Mais, quoique pense et fasse le grand frère, Benjamin n'en discontinuera pas moins « à se promener » encore pendant près de deux décennies.

Nous ne nous étendrons pas plus longtemps sur ses activités industrielles pour mieux le cerner par contre dans ses « hobbies ».

On a pu le constater plus haut, Benjamin Le Coultre s'intéressa à la question des eaux de nos lacs.

Un dossier des archives communales du Chenit permet de mieux comprendre le rôle qu'a joué cet homme dans cette question si fondamentale de la fin du

⁴ Elie Le Coultre, Ma vie, PP 117/4 des ACV (selon une note au crayon sur la première page)

XIXe siècle. Il se trouve pourtant que B. L. visait non pas tellement l'intérêt de la population combière, mais celui d'une société privée qui aurait pu obtenir en son particulier la concession des eaux de nos lacs. Ses démarches en ce sens, qui ne furent pas toujours effectuées en pleine lumière, bien plutôt en coulisse, n'ont pas l'apparence du désintérêt le plus total.

Il est évident que les communes consultées pour donner leur accord à un projet qui leur échapperait, virent dans celui-ci une grave menace pour les intérêts de l'ensemble de la région. Elles ne suivirent pas B. L., mais étudièrent par contre un projet où elles seraient seules actionnaires d'une société à créer. On sait ce qu'il advint, les Forces de Joux, émanation de l'Etat de Vaud, reprirent le tout à leur profit, les communes devenant alors simples clientes.

Benjamin Le Coultre fut plus inspiré et plus altruiste dans la problématique du transport sur le lac de Joux. Il s'intéressa au projet dont il devint vite la clé de voûte dès la fin de décembre 1886 déjà. Il fut directeur de la Société de Navigation sur le lac de Joux de nombreuses années, et on le voit encore au début du XXe siècle, alors que celle-ci est en grandes difficultés financières, s'adresser à l'Etat de Vaud à fins d'aides financières apparemment difficiles à obtenir :

Benjamin Le Coultre, Sentier (Suisse)

Le 25 juillet 1905

Monsieur Victor Duboux, Conseiller d'Etat, Lausanne,

Cher Monsieur,

Je ne vous cacherai pas la surprise que m'a causé la réponse de votre département. Ce serait bien la première fois que l'on verrait l'Etat de Vaud refuser net un secours à une société d'utilité publique dans la détresse.

L'an passé il a été accordé 25 000.- pour des essais d'automobiles, on n'y a pas regardé de si près, et je ne critique nullement cette mesure, faite en vue de progrès.

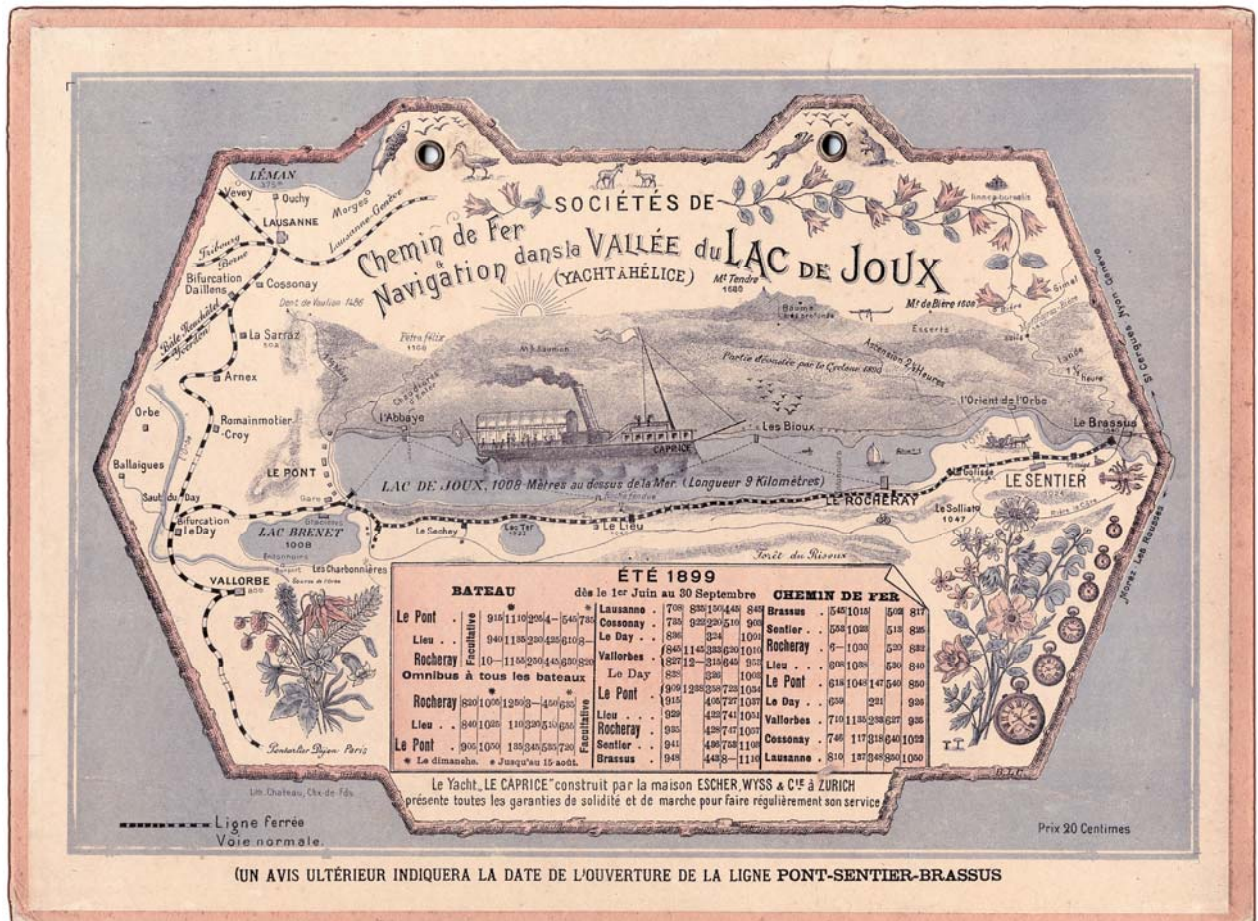
A notre dernière entrevue, je n'ai pu développer sérieusement les motifs de notre demande. Il était midi et demi, le local ne s'y prêtait guère. Le subside demandé n'est que temporaire. Une fois le bateau et la jetée mis en état réglementaire, cette société se suffira par son exploitation. Sauf l'an passé nous n'avons jamais rien demandé à l'Etat de Vaud, et une fois nos réparations faites, nous espérons marcher seuls, sauf pour la jetée où il faudra une fois pour toutes faire les dépenses nécessaires pour la garantir contre les hautes eaux et les glaces du printemps.

Voilà 3 semaines de ma vie que je dépense pour mettre cette société en ordre, tout cela sans aucune rétribution, personne ne veut s'en charger, et pourtant nous faisons un service régulier, correspondant avec le train du Pont pour la

commune de l'Abbaye et complétant le service du Pont-Brasus pour la saison d'été.

J'espère que vous pourrez faire revenir le Conseil d'Etat de cette fâcheuse décision et vous présente, Cher Monsieur, mes cordiales salutations.

B. Le Coultre



Ici bien entendu pas question de profit personnel, mais avant tout faire durer une société dont les difficultés financières sont récurrentes.

Voilà donc, en 1905, 19 ans que Benjamin Le Coultre tient à bout de bras cette Compagnie de Navigation qui ne recevra jamais une aide des communes sans qu'il ne faille « meuler » pour obtenir d'elles un peu d'attention et de bonne volonté.

On sait le destin de la Société de navigation. Elle fait faillite en 1911 et laisse la place à une nouvelle société qui lance Le Matin, nouveau bateau déjà mis en cale en 1914 alors que la guerre commence.

Il est probable que Benjamin Le Coultre fut de l'aventure jusqu'à la fin de sa vie.

Les archives de cette société n'ont malheureusement pas été retrouvées.

Notre homme s'était aussi intéressé en son temps aux triangles :

Le programme de la fête d'inauguration du chemin de fer porte que le 31 courant la ligne sera ouverte au public et le 1^{er} novembre commencera le service des marchandises.

Ainsi le 31 courant la Vallée sera dotée d'un nouveau service postal augmenté d'un courrier à un cheval pour commencer.

Mais il paraît que pour le service par la neige, les anciens traîneaux à un cheval sont usés et seront très avantageusement remplacés par des traîneaux postaux modernes, à deux chevaux placés à la flèche.

Ce grand progrès entraînant nécessairement après lui l'ouverture des routes, comme elle se pratique dans tous les pays de neige, sauf la Vallée, les municipalités ne feraient-elles pas bien d'envoyer un délégué à Ste Croix, par exemple, étudier à fond la pratique de l'ouverture des chemins et ensuite construire le matériel nécessaire et mettre au concours ce travail assez à temps, afin que l'on ne voie pas chez nous, cet hiver, ce qui est arrivé ailleurs où l'on se refusait d'ouvrir les routes, c'est-à-dire que le service des postes s'arrête jusqu'à ce que les routes soient convenablement ouvertes.

Beaucoup de personnes croient que le seul système adopté pour ouvrir les routes, soit le passage à moment opportun du triangle, ne laisse après lui aucune neige ; c'est une grave erreur, puisque dans les contrées où ce système se pratique les traîneaux s'emploient pendant 3 ou 4 mois, suivant la neige tombée, seulement l'on gagne 3 ou 4 semaines pour l'usage des voitures au printemps.

Il ne peut être non plus question du traînage des plots pour l'ouverture des routes. Ce mode de transport n'étant chez nous laissé en usage au public sur les routes postales que par tolérance de l'administration des postes ; ainsi dans le Gessenay et aux Ormonts, ce genre de transport est complètement interdit.

Une fois la pratique d'ouvrir les routes établie, le public de la Vallée ne pourra comprendre comment il a pu s'en passer aussi longtemps, et ce sera un nouveau progrès à être redevable au chemin de fer, sans parler des surprises qu'il nous réserve encore.

B. L.⁵

Nouveau moyen de déblaiement des neiges que la commune du Chenit utilisera pour la première fois à la fin de 1888 :

La municipalité prend connaissance des soumissions parvenues à la section des routes pour le traînage des triangles dans les deux principaux rayons de route de notre commune.

Elle adjuge le traînage du triangle dans la partie occidentale de la commune, soit sur le rayon Brassus - Sentier à la limite du Lieu, avec embranchement

⁵ FAVJ du 28 octobre 1886.

jusqu'à l'Hôtel de la Poste à l'Orient, à Brunner et Piquet, brasseurs et voituriers au Solliat, au prix de leur soumission, soit à raison de 6 frs. 30 le kilomètre, aller et retour compris.

Les soumissions pour le rayon Brassus à la limite de l'Abbaye et Brassus au Bois d'amont ne descendent pas au-dessous de 8.- le kilomètre, et ce chiffre paraissant trop élevé à la municipalité, la section des routes est chargée d'ouvrir un nouveau concours pour ce rayon dans le prochain numéro de la FAVJ.

La municipalité arrête qu'il est bien entendu que c'est elle, soit sa section des routes, qui devra donner l'ordre de tous les départs de triangles suivant les besoins et les circonstances⁶.



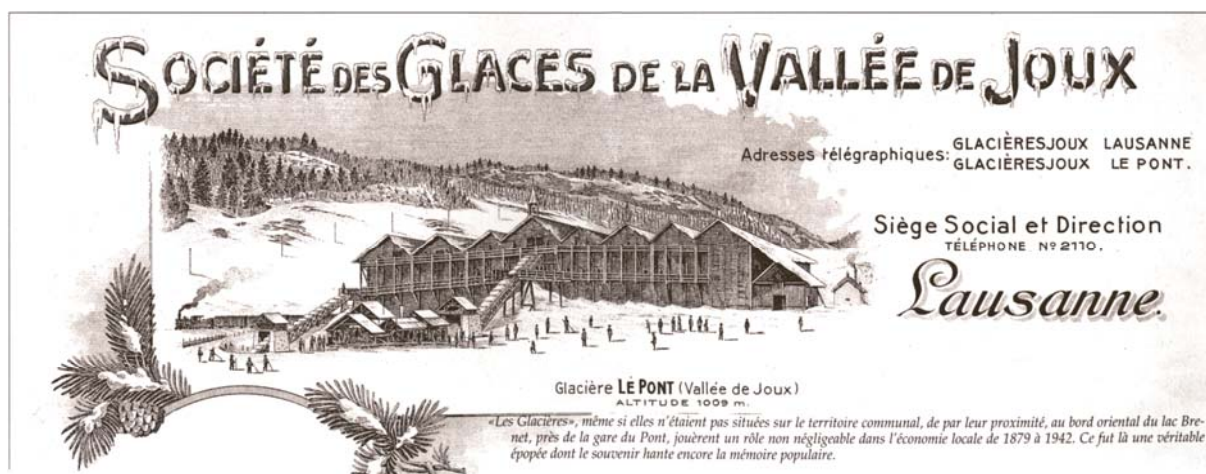
Le triangle à l'Orient

Benjamin Le Coultre, on le voit, dans sa rage de progrès, est de toutes les combines, et surtout placé à l'avant-garde, ayant toujours eu, comme son contemporain Lucien Reymond du Solliat, une prescience aiguë de l'avenir et de ce qu'il pourrait rapporter sur le plan industriel.

Il est nommé directeur des Glacières du Pont par la Compagnie du chemin de fer Pont-Vallorbe, alors précisément devenue marchande de glace suite à la faillite de l'ancienne société. Ceci en 1887.

Cette tâche ingrate demandant un engagement total, ne laisse pas satisfait Benjamin Le Coultre. Il donne sa démission en mai 1889 déjà.

⁶ ACC, Municipalité, P-V. du 18 octobre 1888



Mais revenons en arrière pour retrouver Benjamin Le Coultre en ses belles années où le sport, et surtout le patin, constituait un loisir des plus excitant.

On reconnaîtra ici que l'on ne sait rien du passé de ce sport connu depuis des siècles en d'autres contrées que la nôtre. Et que surtout l'on n'imagine pas quelle fut la présentation des premiers patins utilisés. Il est possible que ceux-ci furent à l'époque déjà importés, et non fabriqués sur place⁷.

Quoiqu'il en soit on pratique déjà intensément le patin en 1864, alors qu'Urbain Olivier fait prendre l'air à Adolphe Mory qui monte s'oxygéner à la Vallée de Joux.

*Lorsque les lacs, surpris par une gelée tranquille, sont devenus en très peu de temps comme des miroirs solides, la jeunesse masculine se répand en foule sur cette surface unie et transparente. Les jeunes garçons y décrivent sur leurs patins les évolutions les plus rapides et les plus gracieuses, mais les hommes s'occupent volontiers à la poursuite des brochets dont les lacs sont peuplés. Lorsqu'un de ces poisson est aperçu par le patineur, celui-ci l'accompagne partout dans sa fuite, jusqu'à ce que, rendu de fatigue et complètement foulé, le brochet s'arrête, insensible et immobile, sous la glace même. L'heureux vainqueur fait alors un trou au-dessus de l'animal et le harponne sans que celui essaie de se défendre ou de s'échapper.*⁸

Voilà où nous en sommes. Et c'est peu après, en 1875-1876, que quelques passionnés de ce sport d'hiver mettent à l'honneur le patin à lame d'acier.

⁷ On a pu lire ceci dans Tic Tac no 105, de décembre 2010, Histoire de la Grande Maison, Première partie : un inventeur de génie, La forge originelle : ... L'on y avait fabriqué des haches, des fourches, des serpes, des tuyaux, des fers à cheval, des couteaux. Et même des lames de patins à glace pour les joies de l'hiver sur le lac gelé.

Cette citation étant sans référence, nous ne pouvons que la citer sans lui attribuer une valeur autre qu'anecdotique.

⁸ Urbain Olivier, Adolphe Mory, Nouvelle villageoise, Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1864, p. 133

L'événement n'est pas enregistré en bonne et due forme par écrit, mais il est signalé par la peinture, apposée sur les parois rocheuses verticales situées en face du village de l'Abbaye, d'un énorme patin noir. Celui-ci ressort de très belle manière sur le jaune de la roche. Les initiales peintes à proximité prouvent la présence des initiateurs :



« Le Patin », avec à gauche, les initiales des promoteurs. Peinture refaite vers 2005.



Voici donc éclaircie l'origine de ce magnifique symbole. Le niveau des lacs de cette époque n'y est pour rien puisqu'il ne dépassera une honnête normale qu'à la fin de 1882.

Toutes les chroniques des temps passés font état de ressortissants – et bientôt ressortissantes – de la Golisse fascinés par l'art du patinage. Nous n'avons malheureusement pas de photo de Benjamin Le Coultre s'illustrant dans cet exercice autant hygiénique qu'agréable. Peut-on croire qu'il fut parmi cette joyeuse troupe ?

SPORTIFS EN COMPLET-VESTON

ou comment on traversait le lac de Joux en 1907



Un abonné, M. Ed. Le Coultre-Berthod, nous envoie cette charmante photographie accompagnée d'une lettre dont voici quelques extraits :

« Voici une photo prise sur le lac de Joux, durant l'hiver 1907 ou 1908. Remarquez la pureté de la glace. On reconnaît à gauche, le docteur H. Pellis, de Lausanne, coiffé de la casquette de Zofingue, tout à droite, Eugène Aubert, le sympathique garde du lac appuyé sur sa « pique ». Les autres personnes ne sont toutes connues mais n'intéressent plus personne en 1964.

» C'était le bon temps. Et si nous n'avions pas, à cette époque, la tenue et la paire de patins canadiens du sportif d'aujourd'hui, nous avions cependant beaucoup de plaisir à faire la traversée du Rocheray au Pont où un bon g nous remettait de nos fatigues. »

Merci à cet aimable correspondant.

Du patin pour Benjamin Le Coultre certes, mais aussi, dès que ce sport pénétra à la Vallée, à la fin du XIXe siècle⁹, du ski.

⁹ Une brochure « Les débuts du ski à la Vallée de Joux », est en préparation. Elle donnera un historique détaillé sur l'introduction de ce sport dans notre contrée.

En ce domaine, notre homme ne veut rester à l'écart pour rien au monde. Il participe donc, en 1900, à l'un des deux premiers concours de ski qu'il y eut à la Vallée, celui du Marchairuz, tandis que l'autre se déroulait au Pont. Et un an plus tard, pour le journal alors bien connu de la Patrie suisse, il donnait un article très poétique sur un sport qui prenait localement des proportions presque invraisemblables¹⁰.

Les Courses de skis dans la Vallée de Joux

On nous écrit de la Vallée :

L'asile du Marchairuz bien connu, à 1440 mètres d'altitude, et le Chalet Capt, 1363, situé dans le Risoud à l'extrême frontière Suisse, près de la France, sont deux courses d'été des plus agréables, mais qui deviennent impraticables durant les grosses neiges, atteignant comme cet hiver une couche de deux à trois mètres d'épaisseur.

A cette altitude, la neige reste légère et en poussière brillante ayant un aspect cristallisé, les branches des sapins en sont surchargées et la forêt, noire en été, est idéalisée par son éclatante blancheur ; on se croirait dans un immense théâtre avec un décor féerique.

L'amateur simplement chaussé de « cercles » ou raquettes ne peut, dans cette profonde neige légère, que très difficilement avancer et il en résulte en outre une grande fatigue, que seuls des hommes entraînés peuvent supporter, tandis qu'avec l'aide des skis, ces rudes courses deviennent des parties de plaisir des plus saines. L'air vif et froid excite les forces, et, en marchant à la file, les premiers skieurs seuls s'aperçoivent de la neige molle et laissent aux suivants un chemin battu de deux ornières bien déterminées, que chacun suit en s'amusant et, pour ainsi dire, sans peine aucune. Du reste, la fatigue du ski ne ressemble nullement à celle des ascensions ou des marches forcées ; les efforts sont tellement adoucis par la mollesse et la douceur de la neige que les muscles ne souffrent nullement, et, en posant les patins après une longue course, le promeneur est tout étonné de ne pas se sentir fatigué.

Une erreur que commettent presque tous ceux qui ne connaissent pas le sport du ski est de penser qu'à chaque pas on doit soulever ces longs engins, ce qui serait des plus pénible, mais c'est à la neige de remplacer ce travail et avec le pied on ramène facilement en avant le ski, lequel repose tout le temps sur la neige et glisse sans effort appréciable, le pied de nouveau s'appuie dessus, s'enfonce moelleusement dans la neige brillante et glissante.

Et au retour, quelles glissades joyeuses !... De temps à autre, un défaut d'équilibre fait disparaître un skieur dans la poussière blanche impalpable, la bande s'égaie un moment, quitte à recommencer quelques instants plus tard ; aucune fracture ou dommage ne sont à craindre, le matelas est trop tendre et

¹⁰ Patrie suisse du 10 avril 1901, pp. 88 et 89.

trop épais ; un peu de fine poussière dans le cou peut-être, quant aux mains, de longs gants les tiennent à l'abri de toute atteinte.

De même la sensation du froid de pied est inconnue malgré les cris de détresse du thermomètre qui disparaît dans sa boule.

Les boissons préférées sont le thé ou le vin rouge sucré, épicé, additionné de moitié d'eau, à prendre au retour ; pendant la course, la soif ne tourmente guère les skieurs.

En rentrant au logis, chacun rapporte une bonne gaîté et songe déjà à une prochaine partie.

B.L.C.

L'illustration est du même auteur, ce qui prouve que Benjamin Le Coultre, en plus de ses autres talents, pouvait rajouter à sa panoplie celui-ci de photographe.



GROUPE DE SKIEURS AU BRASSUS

Photographie de M. Benjamin LeCoultre, au Sentier.

Patin, ski, il n'y a pas loin de ces deux sports à la promotion de nos lacs gelés et de nos champs de neige. Tout cela fait dans le cadre de cette branche économique nouvelle, « l'industrie des étrangers » telle qu'on l'appelait en ses débuts, bientôt devenue tourisme.

Il est évident que Benjamin Le Coultre, une nouvelle fois, ne sera pas à l'écart de cette nouvelle possibilité de promouvoir la Vallée de Joux. Il accepte la place de directeur de la Société du Grand Hôtel du Lac de Joux au Pont. Celui-ci, construit par la maison de Morsier Frères et Weibel de Genève, est inauguré en 1901. On ne sait ni combien de temps restera directeur B. L. ni quel fut son rôle exact dans la gestion de cet établissement. Celui-ci par ailleurs ne connaîtra que quelques années de belles avant de sombrer dans les difficultés financières consécutives surtout à de mauvaises conditions météo, puis plus tard, à l'entrée en guerre de l'Europe.

On peut cependant croire que Benjamin Le Coultre ne sera pas étranger, en 1902, à la publication d'un remarquable ouvrage touristique ventant les mérites de l'hôtel ainsi que de la région toute entière. Ce bel opuscule offre de nombreuses photos et un long texte explicatif. La couverture, style art nouveau, est remarquable :



Voilà donc un riche éventail des activités d'un homme d'un dynamisme peu ordinaire. Il faut rajouter à ces multiples fonctions celle de membre du Conseil d'administration des UMV¹¹ de 1902 à 1911.

Le tout, outre le travail en usine, offrait à Benjamin Le Coultre de quoi meubler ses loisirs, mais surtout d'assouvir ce goût immodéré qu'il avait en lui de tout ce qui peut graviter autour du mot progrès.

¹¹ Usines métallurgiques de Vallorbe.

Quant à la vie familiale de Benjamin Le Coutre, que par ailleurs nous ne connaissons pas, nous laissons à d'autres le soin de l'évoquer. Nous nous sommes borné ici à décrire ses activités purement économiques et sportives en lequel, presque toujours, il excella.

Editions le Pèlerin

P-S : Les renseignements complémentaires que le public pourrait apporter sur ce personnage important de notre histoire locale sont les bienvenus.

On l'aura constaté, aucune photo de lui ne nous est parvenue. Il est bien entendu que tout portrait de ce type sera reçu avec plaisir.